

Formulaire de candidature pour les villes canadiennes

Rejoignez le Programme de Coopération Urbaine Internationale (CUI)

Déclenchez la coopération ville-à-ville!

Comment est-ce que les villes canadiennes peuvent s'engager et postuler?

Les villes au Canada qui souhaitent être jumelées avec une ville de l'Union européenne (UE) affrontant des défis similaires sur la voie d'achever un développement urbain durable, sont invitées à postuler au Programme de Coopération Urbaine Internationale.

Les villes de plus de 100,000 habitants sont spécialement encouragées à candidater.

Observation : Même si une population de 100,000 habitants est considérée le seuil minimum pour qu'une ville puisse postuler, afin d'assurer que les villes associées de l'Union européenne et du Canada aient une taille similaire, les communautés dans les trois territoires et dans d'autres régions faiblement peuplées au Nord des provinces du pays, sont également éligibles indépendamment de leur taille. Le programme vise à créer des liens entre les villes du Canada et l'UE.

Dans le cadre de ce programme, les villes auront l'opportunité de se connecter et d'obtenir des nouvelles perspectives pour affronter les questions urgentes de développement urbain durable. Pour en savoir plus sur les politiques de développement urbain et les programmes de l'UE, veuillez lire l'[Agenda Urbain](#) de l'UE et le programme [URBACT](#), qui favorise le développement urbain intégral durable dans les villes de toute l'Europe.

Au Canada, nous envisageons de réaliser un seul appel à candidatures, dont le but sera d'identifier six (6) partenariats UE-Canada. Chacune des six (6) villes canadiennes sera jumelée avec une ville de l'Union Européenne faisant face à des défis de développement urbain durable semblables, ce qui permettra aux partenaires de créer des collaborations et de partager des connaissances. Cette coopération pourra aider à réduire leurs coûts liés à la lutte contre ces défis, et à élargir l'ensemble des solutions viables pour les deux parties. Des représentants de chaque pays participeront aux visites d'étude, échanges de personnel, formations et séminaires. Les villes jumelées développeront ensemble des Plans d'Action Locaux qui seront la base de leurs échanges.

En rejoignant le projet CUI, votre ville pourra :

- **S'ENGAGER** – Coopérer pour un minimum de 18 mois avec vos partenaires européens et allouer des ressources suffisantes et du temps pour développer des collaborations couronnées de succès qui dureront après l'existence de ce programme. Il n'y a pas une durée maximale de coopération pour les partenariats ville-à-ville, mais les communautés participantes recevront l'appui du programme pour une durée maximale de 18 mois.
- **APPRENDRE** – Échanger des points de vue sur les nouvelles façons d'affronter les défis et bénéficier d'un large spectre de bonnes pratiques à reproduire; recevoir un appui pour identifier des modèles d'affaires innovantes pour le financement de l'action locale.
- **PARTAGER** – Aider les autres à résoudre leurs problèmes en partageant vos expériences et connaissances.
- **ÉCHANGER** – Ouvrir votre ville au dialogue et aux jumelages avec des partenaires de l'UE, ainsi qu'avec d'autres acteurs
- **PRÉSENTER** – Renforcer le profil des meilleures pratiques et des accomplissements de votre ville ou votre région.
- **METTRE EN OEUVRE** – Travailler avec de nouveaux partenaires afin de réaliser votre approche du développement urbain durable, à travers un Plan d'Action Local commun dans un secteur de votre choix.

CLOTURE DES CANDIDATURES POUR LES VILLES CANADIENNES, LUNDI 9 OCTOBRE!

Pour en savoir plus, veuillez vérifier les Questions fréquentes pour les villes Canadiennes ou contactez-nous au courriel info@iuc-na.eu

Veuillez s'il vous plait également faire parvenir les formulaires complets à info@iuc-na.eu (Veuillez noter que la date de fermeture de réception de questions est le 4 Octobre 2017. Les questions fréquentes seront mises à jour régulièrement et publiées sur le site de [CUI AN](#).



À quoi s'engagent les villes?

Les villes canadiennes sélectionnées doivent s'engager à coopérer intensivement avec leur partenaire de l'UE pour au moins 18 mois, et à partager leurs progrès avec lui, le Programme CUI et, selon le cas, avec le public en général. Les villes conviennent de développer un Plan d'Action Local sur une thématique prioritaire identifiée dans le domaine du développement urbain durable. Ensuite, les villes s'engagent à rapporter leur progrès et à décrire les actions qui seront entreprises dans le futur. Les villes impliquées signeront un Accord de Partenariat.

Le Plan d'Action Local suivra une méthodologie commune déterminée conjointement par les villes. Une méthodologie proposée est celle d'URBACT, programme financé par l'UE qui comporte plus de 550 villes. Les Plans d'Action Locaux devront être développés à travers une approche multipartite. Chaque Plan d'Action Local d'une ville doit inclure des activités et un projet pilote économiquement viable qui pourront être réalisés pendant la durée du partenariat. Le Plan d'Action Local doit viser à l'ouverture du marché où des opportunités de financement, ainsi qu'à l'implication des chercheurs, du monde des entreprises, d'autres niveaux de gouvernement et de la communauté locale, afin d'assurer la durabilité des actions proposées sur le long terme.

Les villes participantes deviendront partie intégrante d'une communauté nord-américaine plus élargie de partenaires et d'acteurs travaillant sur le développement urbain durable à travers l'initiative CUI. Il est prévu que toutes les villes sélectionnées pour participer au programme en Amérique du Nord (Canada, États-Unis, Mexique), aient l'opportunité de faire connaissance et d'échanger des expériences.

Afin d'assurer un échange réussi et un déploiement de mesures et d'actions, il faudra que les villes s'engagent à apporter une quantité de temps et de ressources suffisantes pour mettre en œuvre le travail et atteindre les objectifs des actions prévues.

Les mesures et les actions à mettre en œuvre devraient viser à contribuer à accomplir les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies (ODD), le Nouveau Programme pour les Villes, la Déclaration de Sendai et l'Accord de Paris, avec le but d'améliorer la qualité de vie dans les zones urbaines.

Participation des acteurs intéressés (stakeholders)

La mobilisation des nombreux acteurs (stakeholders) et des partenaires clés (par exemple : les institutions académiques, la société civile, les partenaires commerciaux) travaillant aux différents niveaux est élément essentiel pour le développement réussi d'un Plan d'Action Local, grâce à la planification, le déploiement et la mise en œuvre du projet.

Coopération préalable avec des villes de l'UE

Est-ce que votre ville a des liens forts avec des villes de l'UE? Est-ce que vous avez une histoire de succès de partenariat avec une ville de l'UE? Si oui, ceci est considéré comme une valeur ajoutée pour cette initiative.

L'appel à candidatures pour les villes européennes est déjà ouvert. Il serait donc important que vous partagiez cette nouvelle avec les villes de l'UE que vous considérez comme des partenaires potentiels, pour qu'elles puissent postuler au programme.

Pour plus d'information, veuillez visiter [le site du programme de CUI](#). [Le formulaire de candidature est disponible ici](#). *Le délai pour envoyer les candidatures pour les villes européennes est jeudi 27 septembre.*

Les villes canadiennes seront associées avec une ville partenaire de l'UE après la fermeture du processus de sélection.



COMMENTAIRE: Seule les champs identifiés avec * sont obligatoires.

Date de soumission:

Partie A – Profil de la ville

Information de la ville qui postule

1. Nom de la ville *
2. Province / Territoire *
3. Population (approx.) *
4. Superficie totale de la ville *
5. Site du gouvernement local (URL) *
6. Décrivez s'il vous plaît votre ville (description socio-économique général et principaux défis des politiques urbaines) *max 200 caractères* *

7. Budget municipal (CAN\$) *
8. Nombre d'employés municipaux *
9. Nom du maire *
10. Date du début du mandat du maire * (Par exemple: 15 Décembre, 2012)
11. Date de fin du mandat du maire * (Par exemple: 15 Décembre, 2016)



Partie B – Coordonnées

Contact pour le formulaire

12. Nom(s), prénom(s) *

13. Rôle/Titre du poste *

14. Nom du gouvernement local *

15. Nom du ministère où vous travaillez *

16. Les responsabilités de votre ministère en relation avec le développement urbain *1000 lettres max*

17. Adresse courriel *

18. Numéro de téléphone *

19. Je confirme être officiellement autorisé para la ville pour le dépôt de cette candidature *

Oui

Non



Partie C – Motivation, engagement et capacité

Capacité (par exemple : ressources, temps, connaissances, compétences...)

20. Expliquez s'il vous plaît la capacité que votre ville peut engager pour la coopération CUI ville-à-ville (par exemple, ressources financières, temps du personnel, savoir-faire, connaissances, compétences) *

21. Qui serait votre chef d'équipe le plus probable et quel est son niveau de responsabilité dans la municipalité? *Décrivez brièvement s'il vous plaît **

22. Mentionnez s'il vous plaît les noms, titres du poste et responsabilités des autres membres potentiels de l'équipe

23. Pourquoi êtes-vous intéressé(e) à joindre le programme CUI? * *1000 lettres max*



24. Qu'est-ce que votre ville souhaite apprendre/échanger en participant à ce programme? *
1000 lettres max

25. Qu'est-ce que votre ville souhaite apprendre/échanger en participant à ce programme? *
1000 lettres max



Partie D – Secteur de coopération et actions proposées pour le développement urbain durable

Secteur de coopération

26. Quelles sont les thèmes/secteurs (sur lesquels votre ville a la responsabilité) que vous souhaitez aborder dans le cadre de cette coopération?

Exemples de domaines thématiques (liste non-exhaustive) :

Production/consommation durable, en particulier la gestion de déchets

Villes intelligentes, innovation et intégration de technologie

Constructions durables

Utilisation durable du sol et solutions ancrées dans la nature

Mobilité urbaine et transport faibles en carbone

Croissance économique inclusive, innovante et durable (cette thématique inclut l'inclusion sociale, l'éducation, l'égalité de genres)

Développement urbain-rural intégré

Assainissement et gestion de l'eau efficaces

Atténuation du et adaptation au changement climatique

Rendement énergétique / économie d'énergie

Autre (Précisez s'il vous plaît) _____

27. Expliquez s'il vous plaît la raison pour laquelle vous avez choisi ces trois thématiques *200 lettres max*



Actions/mesures/idées proposées pour un projet pilote

28. Quelles actions/mesures/idées avez-vous considéré pour un projet pilote lié au développement urbain durable? (Les projets pilote seront définis dans votre Plan d'Action Local) Décrivez brièvement s'il vous plaît * 2000 lettres max

29. Est-ce que votre ville a commencé à planifier des solutions potentielles concernant le développement urbain durable pour le projet pilote proposé?

Oui Non

30. Si oui, expliquez s'il vous plaît les actions que vous avez proposées, ou vos idées, et leur degré de progrès.
2000 lettres max



31. Comment est-ce que vous pensez engager le secteur public (à différents niveaux), la communauté scientifique, le secteur privé, les organisations de la société civile et les citoyens à réaliser ces actions? *
Décrivez brièvement s'il vous plaît. *2000 lettres max*

32. Comment pensez-vous encourager l'inclusion sociale à travers les actions proposées? *1000 lettres max*



Contribution aux Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies (ODD), au Nouveau Programme pour les Villes, à la Déclaration de Sendai et à l'Accord de Paris.

33. Comment est-ce que les actions proposées contribueront à la mise en œuvre de l'ODD 11, qui vise à « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables », et du Nouveau Programme pour les Villes?

34. Veuillez marquer les points pertinents. *

En 2030, assurer l'accès à tous à un logement convenable, sûr et abordable et aux services de base.

En 2030, fournir l'accès à des systèmes de transport sûrs, abordables et accessibles pour tous, tout en améliorant la sécurité routière notamment avec l'élargissement du transport public et une attention spéciale aux besoins de ceux qui se trouvent dans des situations vulnérables (femmes, enfants, personnes handicapées, personnes âgées).

En 2030, améliorer l'urbanisation inclusive et durable, la capacité d'une planification d'établissements humains intégrés et durables, ainsi que leur gestion dans tous les pays.

Renforcer les efforts pour protéger sauvegarder l'héritage mondial culturel et naturel.

En 2030, réduire sensiblement le nombre de morts et le nombre de personnes affectées, et faire décroître substantiellement les pertes économiques en relation au produit intérieur brut causées par des catastrophes, (celles liées à l'eau y comprises), avec un accent sur la protection de personnes pauvres en situation de vulnérabilité.

En 2030, réduire l'impact environnemental adverse per capita des villes, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion des déchets municipaux.

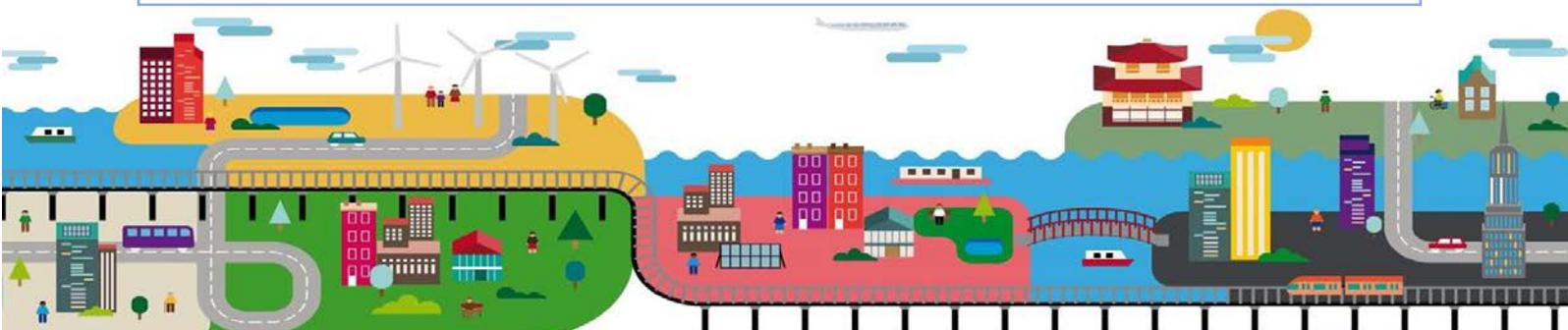
En 2030, fournir un accès universel aux espaces publics sûrs, inclusifs, accessibles et verts, en particulier les hommes et les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Soutenir des rapports économiques, sociaux et environnementaux positifs entre les zones urbaines, périurbaines et rurales, en renforçant la planification du développement national et régional.

En 2020, augmenter substantiellement le nombre de villes et d'établissements urbains adoptant et mettant en œuvre des politiques et des plans intégrés vers l'inclusion, l'efficacité des ressources, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la résilience aux catastrophes, et développer et implémenter, en concordance avec la Déclaration de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030, à tous les niveaux.

Soutenir les pays moins avancés, à travers l'aide financière et technique, et la construction de bâtiments durables avec des matières premières locales.

35. Décrivez brièvement s'il vous plaît. * 1000 lettres max



Partie E – Expériences antérieures.

Initiatives de coopération internationales et européennes.

36. Est-ce que votre ville a des expériences antérieures avec des échanges internationaux? Si oui, détaillez brièvement s'il vous plaît vos activités, les partenaires impliqués et précisez s'il y avait une connexion avec des programmes de l'UE. * 2000 lettres max

37. Est-ce que votre ville a des liens existants avec des villes de l'UE ou des programmes dans le domaine de l'innovation et le développement urbain? *

Oui Non

38. Si oui, expliquez brièvement s'il vous plaît. * 2000 lettres max



39. Est-ce que votre ville a des activités de jumelage en cours?

Oui Non

40. Si oui, énumérez s'il vous plaît les villes avec lesquelles vous êtes en train de coopérer et les thématiques de votre coopération *1000 lettres max*

Développement Urbain Durable / Engagement des différents intervenants

41. Est-ce que votre ville a développé des stratégies de développement urbain intégré à moyen/long terme pour l'ensemble de la ville? *

Oui Non

42. Si oui, expliquez brièvement (portée, secteurs concernés, méthodologie, et quel sera le rapport avec les actions proposées) *2000 lettres max*



43. Est-ce que votre ville a des bonnes pratiques dans le domaine du développement urbain durable que vous êtes prêts à partager? *

Oui Non

44. Si oui, expliquez brièvement s'il vous plaît, et dites quel serait le rapport avec les actions proposées.
2000 lettres max

45. Est-ce que votre ville a des expériences/bonnes pratiques dans le domaine du financement innovant et l'élaboration de plans d'affaires?

Oui Non

46. Si oui, expliquez brièvement s'il vous plaît, et dites quel serait le rapport avec les actions proposées.
2000 lettres max



47. Est-ce que votre ville a de l'expérience dans le travail avec d'autres niveaux du gouvernement (par exemple: fédéral, territorial, provincial) pour la mise en œuvre des politiques de développement durable? Expliquez brièvement s'il vous plaît. *500 lettres max*

48. Est-ce que votre ville a des expériences réussies ou des bonnes pratiques liées au travail avec le milieu des affaires, la communauté scientifique, les organisations de la société civile et les citoyens? *

Oui Non

49. Si oui, expliquez brièvement s'il vous plaît, et dites quel serait le rapport avec les actions proposées. *2000 lettres max*



Partie F – Autre

Préférences

50. Est-ce qu'il y a un État membre de l'UE avec lequel vous préféreriez travailler? Si vous avez connaissance d'un pays de l'UE où les villes ont des expériences pertinentes dans les sujets de votre intérêt thématique, vous pouvez les indiquer en tant que pays avec lesquels vous souhaiteriez travailler. Veuillez les indiquer et les classer selon votre préférence (2 max.)

Autriche	Estonie
Italie	Portugal
Belgique	Finlande
Lettonie	Romanie
Bulgarie	France
Lituanie	République slovaque
Croatie	Allemagne
Luxembourg	Slovénie
Chypre	Grèce
Malte	Espagne
République Tchèque	Hongrie
Pays-Bas	Suède
Danemark	Irlande
Pologne	Royaume-Uni

51. Justifiez pourquoi vous désirez travailler avec eux. 2000 lettres max



52. Dans les pays mentionnés, est-ce qu'il y a des villes en particulier avec lesquelles vous souhaiteriez travailler? Identifiez-les et expliquez comment est-ce que votre ville a eu des expériences antérieures avec elles. *2000 lettres max*

53. Dans le cas où votre application ne correspond à aucune ville/pays de votre préférence, écarteriez-vous une collaboration avec un des pays énumérés? Justifiez pourquoi avec un maximum de 500 lettres.

Autre

54. Veuillez inclure tous les renseignements pertinents que vous considérez utiles pour l'application. *2000 lettres max*

Envoyez vos formulaires complets à l'adresse info@iuc-na.eu, le 9 Octobre 2017 au plus tard.

